

N° : DP 20/47

DECISION DU PRESIDENT

**18MRL60- TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU CONSERVATOIRE TOULON PROVENCE
MEDITERRANEE DE LA COMMUNE DU PRADET
LOT 5 MENUISERIES INTERIEURES - MOBILIERS
AVENANT N°1**

Le Président de la Métropole

VU le décret n° 2017/1758 en date du 26/12/17 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 14/04/5 du 14 avril 2014 portant délégations au Président et au Bureau,

VU l'article 139-5 du décret relatif aux marchés publics, et l'article R2194-7 du Code de la Commande Publique, indiquant qu'un marché public de travaux peut être modifié lorsque les modifications ne sont pas substantielles,

VU l'article 139-6 du décret relatif aux marchés publics, et l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique, indiquant qu'un marché public de travaux peut être modifié sans vérification de la substantialité des modifications apportées si leur montant n'excède pas 15%,

VU le marché de travaux de construction du Conservatoire Toulon Provence Méditerranée de la commune du Pradet - LOT 5 Menuiseries intérieures - Mobiliers, notifié le 27 juillet 2018, à l'entreprise AAS, pour un montant de 174 405.30€ HT,

VU l'ordre de service n°4 notifiant une prolongation de délai jusqu'au 15 février 2020,

CONSIDERANT que des adaptations mineures des travaux se sont avérées nécessaires en cours de chantier,

CONSIDERANT qu'il s'agit notamment de travaux supplémentaires d'habillages en bois pour des raisons de qualités d'exécution, de modification de meubles pour des raisons de gain de place ou d'adaptation aux modifications d'autres lots tel que le lot plâtrerie, ou d'ajustements demandés par le futur utilisateur,

CONSIDERANT que ces travaux sont nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage et ne modifient pas l'économie générale du contrat,

CONSIDERANT que ces ajouts sont chiffrés en moins-value à 2 759.43€ HT et en plus-value à 6 604.40 € HT, soit une augmentation de 3 844.97 € HT,

CONSIDERANT que cela porte le prix global et forfaitaire du marché de 174 405.30 € HT à 178 250.27 € HT,

CONSIDERANT que cette augmentation représente 2.20% du prix initial,

DECIDE

ARTICLE 1

DE SIGNER le projet d'avenant n°1 au marché 18MRL60 Travaux de construction du Conservatoire Toulon Provence Méditerranée de la commune du Pradet OT 5 Menuiseries intérieures- Mobiliers, avec l'entreprise AAS, pour un montant de 3 844.97 € HT.

ARTICLE 2

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2020, opération 2009-22144, article 2313.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **02 MAR. 2020**

Hubert FALCO



Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



MARCHE N° 18MRL60

**Travaux de construction du conservatoire du Pradet
Lot 5 Menuiseries intérieures
AVENANT N° 1**

A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE

Collectivité	Métropole Toulon Provence Méditerranée, représentée par Monsieur Hubert FALCO - Président en exercice, dûment habilité par décision du Conseil Communautaire n° 14/04/5 du 14 avril 2014, portant délégations au Président au Bureau.
Direction :	Direction Générale des Services Techniques, Territoires et Proximité
Titulaire du marché :	AAS Menuiserie Rénovation
Numéro du marché :	18MRL60
Date de notification :	27 juillet 2018
Objet du marché :	Travaux de construction du conservatoire du Pradet - Lot 5 Menuiseries intérieures
Montant initial du marché :	174 405.30€HT (prix global et forfaitaire)
Imputation budgétaire :	Opération 2009-22144, article 2313
Nature de l'acte modifiant le marché :	Adaptation techniques mineures

B - OBJET DE L'AVENANT**Article 1** **Objet de l'avenant**

Certaines adaptations sont devenues nécessaires soit à cause notamment de modifications des plâtreries, et de la chape qui a été coulée trop bas.

En outre, durant le chantier sont apparues évidents des ajustements permettant des gains de place et une amélioration de la qualité d'exécution.

Ces travaux sont nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage et ne modifient pas l'économie générale du contrat.

Article 2 **Modifications et Montant de l'avenant :**

Le montant de l'avenant se décompose comme suit, conformément aux devis annexés :

- Habillage horizontaux bois
Travaux supplémentaires
L'ouvrage prévu en fibralith au marché est remplacé par du bois pour des raisons de qualités d'exécution.
Devis validé par le Moe : 1200,00 € HT

- Habillages bois horizontaux au-dessus du banc du R+1
Travaux supplémentaires
L'ouvrage prévu en fibralith au marché est remplacé par du bois pour des raisons de qualités d'exécution.
Devis validé par le Moe : 220,00 € HT

- Habillage verticaux bois
Travaux supplémentaires
 - Salle B3.1 : Ajout d'un coffre de store en bois en remplacement de la réservation oubliée dans le doublage par le lot 04 plâtrerie
 - Salle B1 : Remplacement d'une partie du meuble par un doublage en bois pour gagner de la place : ajustement des plans et échange avec les usagers durant la phase chantier.Devis validé par le Moe : 1470,00 € HT

- Seuils CF (portes escalier)
Travaux supplémentaires
Réalisation de 3 seuils de porte en bois coupe-feu.
Devis validé par le Moe : 210,00 € HT

- Tasseau bois pour faire appuis de seuil pour la porte M-17
Travaux supplémentaires
Réalisation d'un tasseau de bois afin de créer un appui pour le seuil de la porte M-17

Devis validé par le Moe : 90,00 € HT

- Porte pour la régie de la salle d'orchestre en bois blanchi teinte pierre.
Travaux supplémentaires
Fourniture et pose d'une trappe en bois afin de réaliser un tableau régie
Devis validé par le Moe : 220,00 € HT
- Création de structure avec porte pour séparation de meuble d'accueil et passage public
Travaux supplémentaires
Fourniture et pose d'une porte bois permettant de délimiter visuellement un espace inaccessible au public
Devis validé par le Moe : 870,00 € HT
- Modification des portes I-301 et I-303
Travaux supplémentaires
Modifications de 2 portes en cours de chantier
Devis validé par le Moe : 440,00 € HT
- Agrandissement de meuble salle B4
Travaux supplémentaires
Agrandissement du meuble afin d'augmenter la surface de rangement et d'éviter une alcôve non exploitable
Devis validé par le Moe : 700,00 € HT
- Coffre plafond salle B1 en bois de pin silvestre
Création d'un coffre bois en plafond de salle permettant une évolutivité des équipements électrique de la salle B1.
Devis validé par le Moe : 284,40 € HT
- Porte acoustique 38 dB I-103
Fourniture et pose d'une porte acoustique entre le sous-sol et le hall.
Devis validé par le Moe : 900,00 € HT
- Suppression d'une partie du meuble de la salle MAO (moins 65%)
Réduction du meuble à hauteur de 65%
Devis validé par le Moe : - 1184,30 € HT
- Réduction du meuble salle secrétariat A2_{SEP} (moins 27 %)
Le meuble a été réduit d'un mètre linéaire, ce qui correspond à 27%
Devis validé par le Moe : - 707,13 € HT
- Réduction du meuble salle des professeurs C5 (moins 40 %)
Réduction du meuble d'environ 40%
Devis validé par le Moe : - 868,00 € HT

Soit une plus-value de 6 604.4 €HT et une moins-value de 2 759.43€HT,

Soit , au total, une augmentation de **3 844.97 € HT**

L'ensemble des modifications faisant l'objet du présent avenant porte le montant global du marché de 174 405.30 €HT à **178 250.27 €HT.**

Article 3 Autres incidences (délai)

La durée d'exécution des travaux est prolongée jusqu'au 15 février 2020, conformément à l'ordre de service n°4.

Article 4 Divers

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

C - SIGNATURES

Fait à Toulon , le *11/02/2020*

Pour l'entreprise

AAS MENUISERIE - RENOVATION

5 Allée de la Pinède - 78260 ACHERES

RCS Versailles B 788 914 083

S.A.R.L au capital de 5 000 Euros

FR 73788914083

Pour Toulon Provence Méditerranée

Pour le Président, par délégation,

Le Directeur Général Adjoint des Services

Gaëtan ROSSI